

Revitalisation des petites villes patrimoniales

Une pédagogie d'excellence au service des projets de revitalisation des collectivités

Une pédagogie d'excellence au service du diagnostic urbain patrimonial des Petites Villes de Demain

L'École de Chaillot s'est rapidement positionnée comme partenaire du programme en raison du partage de 100 Petites Villes de Demain étudiées par les élèves-architectes « Chaillotins » parmi les 1 600 sélectionnées par le programme. Les études patrimoniales réalisées seront valorisées et mises à disposition des maires des villes concernées via un courrier conjoint entre l'ANCT et l'École de Chaillot-Cité de l'architecture et du patrimoine.

L'École de Chaillot et *Petites Villes de Demain* : une politique commune de revitalisation

L'École de Chaillot et *Petites Villes de Demain* partagent une même ambition, positionner le patrimoine au service des projets de revitalisation des territoires. Forte de près de 150 ans d'expertise en valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager, l'École forme au diagnostic patrimonial à différentes échelles : le territoire, l'édifice, le second-œuvre.

En accord avec la vision de *Petites Villes de Demain*, le diagnostic s'entend en effet comme la prise en compte de la valeur patrimoniale en tant que ressource dans le but de faire émerger les enjeux de développement par le prisme du patrimoine (mobilités, logement, démographie, commerces, entres autres).

Certificat de compétences « Revitalisation des petites villes patrimoniales » École de Chaillot

L'École de Chaillot, département Formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine, propose 4 modules de formation « à la carte » à destination des Chefs de projet *Petites Villes de Demain* souhaitant se former aux enjeux de revitalisation de leurs territoires par le prisme du patrimoine, à partir de l'automne 2021. Ces modules sont plus particulièrement indiqués pour les près de 300 petites villes qui possèdent un Site Patrimonial Remarquable :

Format :

- Formation qualifiante
- Certificat de compétences délivré dès deux modules suivis
- 4 modules de formation à la carte
- À partir de l'automne 2021
- Tarifs : 650€ TTC pour le module 3 en présentiel
- Tarif réduit pour les modules 1, 2 et 4 en distanciel

Module 1 : Connaissance des organes administratifs territoriaux et des documents réglementaires d'urbanisme locaux

1 jour, 6 heures – visioconférence

Ce module étudie les différents échelons administratifs des collectivités, à maîtriser le financement des projets par le plan de relance et en collaboration avec le Préfet de Département, et à mieux appréhender les documents réglementaires nécessaires aux projets locaux (Schémas de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, etc.)

Module 2 : Savoir travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France et identifier les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine

1 jour, 6 heures – visioconférence

Ce module vise à identifier les partenaires locaux de l'ingénierie de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage et à construire le dialogue entre les différents acteurs des projets.

Module 3 : Outils réglementaires et opérationnels de protection et de revitalisation dans les centres anciens

1 jour, 7 heures – sur site

Ce module vise à maîtriser les outils réglementaires de protection et de mise en valeur du patrimoine dans les centres anciens, et à devenir force de proposition pour permettre leur application par des stratégies d'intervention.

Module 4 : Les enjeux de la valorisation du patrimoine au service de l'attractivité du projet politique de la ville et du développement durable

1 jour, 6 heures – visioconférence

Ce module disruptif se positionne en rupture avec l'action des outils réglementaires traditionnels pour acquérir un savoir-être polyvalent et agile, capable de défendre une vision patrimoniale et durable au cœur d'un réseau complexe d'acteurs politiques.

Prise en charge :

- Pour les salariés du privé, les libéraux et dirigeants, une prise en charge par les organismes paritaires est possible au titre de la formation continue et du référencement « DataDock » de l'École de Chaillot, via les Opérateurs de Compétences (OPCO).
 - 11 OPCO regroupant différentes branches professionnelles
 - Un financement de 40% en moyenne
 - Trouvez votre OPCO [ici](#) !
- Pour les salariés du public issus des collectivités, un fonds existe pour la formation continue des agents, renseignements auprès des Directions territoriales.

Contact :

École de Chaillot
Cité de l'architecture et du patrimoine
1 Place du Trocadéro et du 11 Novembre - 75116 Paris
Établissement enregistré au DataDock n°0052368

Delphine Aboulker, directrice-adjointe
Delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr
Julia Charier, chargée de mission formation continue
Julia.charier@citedelarchitecture.fr
01.58.51.52.95 / 07.50.20.95.62

ANNEXE

Près de 100 villes étudiées par l'École de Chaillot en commun avec le corpus PVD

Auvergne-Rhône-Alpes

Chatillon-sur-Chalaronne
Nantua
Mauris
Crest
Craponne-sur-Arzon
Brioude
La Cote-Saint-André
Saint-Marcellin
Beaujeu
Amplepuis

Bretagne

Guingamp
Plancoët
Saint-Pol-de-Leon
Chateaugiron
Dol de Bretagne
Hennebont
Centre-Val-de-Loire
Epernon
Nogent-le-Roi
Bourgueil
Bléré
Loches
Chateaufort-sur-Loire

Bourgogne-Franche-Comté

Auxonne
Châtillon-sur-Seine
Montbard
Saulieu
Sémur-en-Auxois
Ornans
Luxeuil-les-bains
Arbois
La-Charité-sur-Loire
Bourdon-Lancy
Louhans-
Chateaufort
Tournus
Tonnerre
Avallon
Joigny
Tonnerre
Migennes
Saint-Florentin

Corse

Bonifacio
Calvi

Grand Est

Fumay & Haybes
Monthermé
Rocroi
Bar-sur-Seine
Nogent-sur-Seine
Bouxwiller
Sarre-Union
Joinville
Roufflach
Montmirail
Sezanne
Baccarat
Commercy
Ligny-en-Barrois

Hauts-de-France

Bohain-en-Valmondois
Guise
Conde-sur-l'Escaut
Aire-sur-la-Lys
Ham

Île-de-France

Laferté-sous-Jouarre

Normandie

Falaise
Avranches
Domfront
L'Aigle
Sées
Mortagne au Perche
Eu
Aumale
Forges-Les-Eaux
Saint-Valéry-en-Caux
Yvetot
Houlgate (et Dives-sur-Mer)

Nouvelle-Aquitaine

Saint-Jean-d'Angély
Mauléon
Eymet

Occitanie

Cazères
Grenade sur garonne
Gignac
L'isle-sur-Tarn

Pays-de-la-Loire

Candé
Durtal
Segré
Chalonnnes-sur-Loire
Mayenne
Fresnay-sur-Sarthe
Le Lude
Sillé le Guillaume
Mareuil-sur-Lay

PACA

Forcalquier
Sisteron
Saint-Remy-de-Provence
Embrun
Guillestre
Saint-Maximin
Apt